MaPrimeRénov' : un dispositif sous conditions, une équité en question

Le mardi 22 juillet 2025, la ministre du Logement, Valérie Létard, a annoncé la relance du dispositif MaPrimeRénov' à compter du 30 septembre. Une reprise assortie de restrictions drastiques en complet décalage avec l'annonce de la reprise des travaux de grandes ampleurs : baisse du plafond de travaux éligibles à 40 000 € (contre 70 000 € auparavant), concentration sur les seuls logements classés E, F ou G, forte diminution du nombre de dossiers acceptés avec un recentrage sur les ménages aux revenus très modestes. Ces nouvelles mesures risquent d'aggraver les inégalités sociales entre les ménages éligibles — déjà pénalisés par un reste à charge plus élevé et des quotas départementaux — et ceux qui, bien que non éligibles, ont tout autant besoin de rénover leur logement. Après une baisse en début d'année suivie d'une pause estivale, ce nouveau revirement du gouvernement provoque une forte indignation parmi les professionnels du secteur. Éreintés par ces changements successifs, ils peinent à entrevoir des perspectives positives pour 2026, d'autant que le projet de loi de finances pourrait remettre en cause le budget dédié à la rénovation énergétique.

HomeServe, acteur majeur de la transition énergétique, appelle les pouvoirs publics à faire preuve de cohérence et à garantir un cadre clair, ambitieux et durable pour accompagner la transformation du parc résidentiel :

« On nous avait promis une stabilisation du dispositif en 2025, mais l'État persiste à changer les règles du jeu en cours de route. Ce nouveau tour de vis est un non-sens écologique, économique et social. Avec ce nouveau durcissement des critères d'attribution de MaPrimeRénov', ce sont des milliers de projets qui risquent d'être freinés, reportés, voire abandonnés. Un coup d'arrêt brutal pour les ménages prêts à s'engager et un signal désastreux envoyé à tous ceux qui souhaitent rénover. On réduit les aides alors même que l'urgence climatique s'accélère – les grosses vagues de chaleur de ces dernières semaines en sont la preuve éclatante. Comment convaincre les Français d'engager des travaux si les soutiens publics s'effondrent ? Ce nouveau recul compromet gravement la transformation du parc immobilier français, au détriment de notre transition énergétique et du pouvoir d'achat des Français. » **Philippe Notargiacomo, Président de HomeServe Energies Services.**

Nous restons à votre disposition pour tout éclairage de Philippe Notargiacomo, Président de HomeServe Energies Services.

—

À propos de HomeServe

HomeServe est l'acteur de confiance de la transition énergétique et de la durabilité de l'habitat. Avec ses 1 200 collaborateurs et près de 4 000 professionnels répartis partout en France, HomeServe améliore la performance énergétique de la maison et simplifie l'entretien ainsi que les réparations des installations. Depuis plus de 20 ans, l'entreprise accompagne les particuliers vers une maison plus durable et milite en faveur de la préservation des ressources. Avec son programme RSE "Empreinte 2030", HomeServe s'engage pour ses clients, ses femmes, ses hommes et les territoires. HomeServe France est la filiale française de HomeServe EMEA, détenue par le fonds d'investissement canadien Brookfield.

Plus d'informations : www.homeserve.fr